

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2024

Référence
2024-27

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	13

Date de la convocation
08/07/2023

Date d'affichage
08/07/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Blois
Le :

Et
Publication du :

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MORETTI Jean Marc, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Marc MORETTI, Maire, Mesdames Cécile MEUBLAT, France BEAUPRE, BEULAY Michelle, MAGOT Julie, et Messieurs Bastien DESCLOUX, Michel POTIEZ, Etienne SOLLIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

François-Michel GEST a donné procuration à Cécile MEUBLAT
Laurent CHANDIVERT a donné procuration à Etienne SOLLIER
Cyril GENOT a donné procuration à Bastien DESCLOUX
Emilie MAUPETIT a donné procuration à France BEAUPRÉ
Martine TOURNOIS a donné procuration à Michel POTIEZ

A été nommé secrétaire de séance : Michelle BEULAY

2024-21 – Approbation du compte rendu de la séance du 10 juin 2024
Adopté à l'unanimité

2024-22 – Règlement intérieur du cercle scolaire de la vallée Saint-Jean Ménars
– St Denis-sur-Loire et Villerbon
Adopté à l'unanimité

2024-23 – Tarifs pour les services périscolaires du RPI pour l'année scolaire 2024-2025
Adopté à l'unanimité

2024-24 – Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
Adopté à l'unanimité

2024-25 – Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet
Adopté à l'unanimité

2024-26 – Subventions aux associations
Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie, le 15 juillet 2024.

Fait à Villerbon le 16 juillet 2024
Le Maire
Jean Marc MORETTI



La secrétaire de séance,
Michelle BEULAY